DEPARTEMENT DE LA SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE Liberté-Egalité-Fraternité

VILLE D'AUBERVILLIERS

Nombre de Membres composant :

Le Conseil Municipal:

49

N°266

En exercice:

49

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Présents:

33

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DÉCEMBRE 2017

L'AN deux mille dix sept, le 13 décembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 6 décembre 2017, s'est réuni en Mairie à 19h00 sous le présidence de Madame Mériem DERKAOUI, Maire.

<u>Etaient présents</u>: DERKAOUI Mériem, DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, VALLY Sophie, CHERET Magali, ROZENBERG Silvère, TLILI Leila, MONINO Jean-François, GRARE Laurence, BENKHELOUF Boualem, MARINO Danièle, KARROUMI Sofienne, PEJOUX Claudine, CHIBAH Salah, MERCADER Y PUIG Maria, RUER Marc, Adjoints au Maire

CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, LE HYARIC Patrick, DUCATTEAU Sylvie, PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, DONNET Lionel, MBONDO Thérèse, LE MOINE Sandrine, KADDOURI Nourredine, KAMALA Kilani, GARNIER Daniel, YONNET Evelyne, HAFIDI Abderrahim, AÏT-BOUALI Omar, AISSAOUI Djamila, LENZI Ling, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

<u>Etaient absents</u>: MILLA Josiane, ZORGANI Mourad, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, ALVES Presilya, BIDAL Damien, LENOURY Nadia.

Excusés:

Représentés par :

Madame Akoua Marie KOUAME Monsieur Nourredine KADDOURI

Monsieur Fethi CHOUDER Monsieur Kilani KAMALA

Madame Soizig NEDELEC Madame Maria MERCADER Y PUIG

Monsieur Pascal BEAUDET Monsieur Anthony DAGUET

Madame Alice FAGARD Monsieur Roland CECCOTTI-RICCI

Monsieur Guillaume SANON Monsieur Sofienne KARROUMI
Madame Hana RABAH Madame Mériem DERKAOUI
Monsieur Rachid ZAIRI Monsieur Daniel GARNIER

Monsieur Arab ALI CHERIF Monsieur Abderrahim HAFIDI

Secrétaire de séance : Kilani KAMALA

N°266

Direction Générale Adjointe Solidarités et Proximité/ Direction de la Santé Publique/Service Prévention et Education Santé

OBJET : Convention entre la Fondation Roche et la ville d'Aubervilliers pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé des étudiants résidant sur la commune

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Madame la Maire,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la santé publique ;

Vu la loi n° 2004-806 du 9 août 2004 relative à la santé publique ;

Considérant que l'implication de la ville d'Aubervilliers dans une politique de santé active, reconnue et orientée vers la réduction des inégalité sociales et territoriales de santé, notamment en faveur des publics les plus fragilisés;

Considérant que l'intérêt particulier et la pertinence du partenariat avec la Fondation Roche dans le cadre de la réduction des inégalités de santé en faveur des étudiants résidants sur la commune :

Adoption à l'unanimité par 42 pour

DELIBERE:

AUTORISE la maire à signer la convention de partenariat sur 3 années avec la Fondation Roche pour la mise en œuvre d'actions en faveur de la santé des étudiants résidant sur le territoire communal, et l'octroi d'une subvention de 35 000 €.

Reçu en préfecture le : 15/12/17

Publié le : 15/12/17

Certifie exécutoire : 15/12/17

Pour la Maire,

l'Adjoint(e) délégué(e),

Silvère ROZENBERG